

Crash Yemenia: l'épave introuvable, deuil national de 30 jours aux Comores

MORONI (AFP) - Les équipes de recherches comorienne, française et américaine continuaient vendredi de chercher des débris de l'Airbus de Yemenia au large des côtes comoriennes, alors que le président de l'Union des Comores a décrété une période de 30 jours de deuil national.



Recherches au large des Comores le 2 juillet 2009 (© AFP - Tony Karumba)

La localisation de l'épave de l'A310 de la compagnie nationale yéménite était toujours incertaine, les sauveteurs évoquant cependant une "possible zone" caractérisée par une concentration de requins et une forte odeur de kérosène.

"Nos plongeurs ont pu identifier un lieu à cause de signes de kérosène mélangé à de l'eau de mer dans la région entre Mitsamiouli et Djomani", deux localités côtières situées au nord de Moroni, a déclaré à la presse Ali Djambae, commandant de la gendarmerie nationale comorienne et coordinateur des opérations de secours. "Il y a aussi beaucoup de requins qui circulent dans cette zone en haute mer", a-t-il précisé.

Les opérations de secours (avec la participation de la France, des Etats-Unis et du Yémen) ont été basées au "pôle Galawa", dans le village de Mitsamiouli, sur la côte nord de l'île de Grande-Comore. Une vingtaine de tentes, plantées au milieu de palmiers et sous un fort soleil, ont été installées sur la plage de Galawa. Quatre patrouilles de zodiacs d'environ trois heures sont organisées chaque jour à environ 20 km de la côte.

L'Airbus A310 de Yemenia s'est abîmé en mer mardi avant l'aube près des côtes comoriennes avec à bord 153 passagers et membres d'équipage. Seule une passagère de 12 ans, Bahia Bakari, a été retrouvée vivante et a été transférée à Paris où elle a pu retrouver son père.

Devant l'ampleur de la catastrophe, le président comorien, Ahmed Abdallah Sambi, a décrété un deuil national de 30 jours, demandant aux Comoriens de "prier" pour les disparus. "Nous demandons à la France d'unir nos efforts pour découvrir la vérité", a-t-il réclamé.

A l'adresse des familles des victimes qui demandent des explications sur les raisons de l'accident, le président a estimé: "nous avons le droit de savoir ce qui s'est passé mais nous devons avoir à l'esprit que la volonté de Dieu s'accomplit toujours".

Le secrétaire d'Etat Français aux Transports, Dominique Bussereau, ainsi que de nombreux usagers de la compagnie ont à plusieurs reprises mis en doute le respect strict des règles de sécurité par la compagnie. M. Bussereau pointait du doigt des "anomalies inquiétantes" observées sur l'appareil, notamment lors d'un contrôle en 2007. "Cette compagnie est sous étroite surveillance. Si elle ne veut pas aller sur la liste noire (des compagnies interdites de voler dans l'Union européenne ndr) elle aura de gros efforts, de très gros efforts à accomplir", a-t-il déclaré sur la radio RTL.

Les dirigeants de la compagnie yéménite devaient rencontrer dans la matinée le directeur de cabinet de M. Bussereau ainsi que le patron de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), Patrick Gandil.

Yemenia a par ailleurs indiqué jeudi soir qu'elle suspendait "dès à présent" ses vols au départ et à destination de Marseille (sud-est), "pour une durée indéterminée", sous la pression de manifestations de la communauté comorienne locale.

Le président français Nicolas Sarkozy a annoncé jeudi qu'il recevra la semaine prochaine les représentants des familles des victimes et que "bien sûr (les familles de victimes) pourront aller sur place. Nous nous organiserons pour que chacun puisse se recueillir".

Publié le: 03/07/2009 à 10:50:11 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/crash-yemenia-epave-a169127.html>